

## ATELIERS HEBDOMADAIRES DE THÉÂTRE

### Au Théâtre des Minuits

À partir du jeudi 28 septembre 2017

Tous les jeudis de 19h à 21h

#### Tarifs

80€/trimestre

72€/trimestre pour les habitants des Terres Puisseautines

9 séances par trimestre

La 1<sup>ère</sup> séance est gratuite.

Inscription possible toute l'année

Accès gratuit pour les élèves à tous les événements du Théâtre des Minuits pour la saison 2017-2018.

#### Organisation pédagogique :

Les ateliers sont organisés autour de plusieurs temps forts tout au long de l'année :

De septembre à novembre : Initiation au théâtre et à l'improvisation. Préparation d'une soirée de théâtre d'improvisation sur le thème de la famille, le **vendredi 10 novembre à St Jean-de-Braye**.

De novembre à décembre : Participation à la création du spectacle **Il était une fois Puisseaux**, le **samedi 16 décembre**.

De janvier à février : Préparation de scènes du répertoire classique en vue d'une représentation devant les familles.

De mars à juin : Création d'un spectacle qui sera joué au Théâtre des Minuits dans le cadre de **Rendez-vous aux Jardins**, le **2 et 3 juin**.

des Minuits

153, Grande rue - 45390 La Neuville-sur-Essonne

tel : 02 38 39 18 11

e-mail : lesminuits@theatredesminuits.com

www.theatredesminuits.com

## Contrat et engagements

ateliers de théâtre des Minuits 2017-2018

Les Minuits s'engagent à organiser les ateliers.

L'objectif de ces ateliers est de découvrir et pratiquer le théâtre.

Les ateliers sont ouverts à tous, adultes et adolescents à partir de 12 ans.

Les Minuits assurent 9 ateliers par trimestre.

Les ateliers ont lieu au Théâtre des Minuits aux beaux jours, et à Puisseaux de novembre à février. Les participants peuvent être amenés à donner des représentations dans d'autres lieux que ceux suscités.

Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année. Il est possible de s'inscrire au trimestre.

Le prix est de 80€ / trimestre, 72€ pour les habitants des Terres Puisseautines.

Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de « Les Minuits » ou en espèces. Nous acceptons les chèques vacances.

Tout trimestre commencé est considéré comme dû.

Si l'élève ou Les Minuits cessent les ateliers pour cas de force majeure dûment reconnue\*, seuls les ateliers dispensés sont dûs par l'élève à la troupe au prorata temporis de leur valeur prévue dans le contrat.

\*arrêt médical, déménagement.



## Renseignements

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Port. \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Nom et numéros de la personne à appeler en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

#### Autorisations parentales pour les élèves mineurs :

Mon enfant pourra participer aux spectacles

OUI

NON

J'autorise Les Minuits à utiliser les photos réalisées pendant les ateliers sur lesquelles figure mon enfant, pour la promotion des Minuits -

OUI

NON

#### Autorisations :

J'autorise Les Minuits à utiliser les photos réalisées pendant les ateliers sur lesquelles je figure, pour la promotion des Minuits -

OUI

NON

Je souhaite faire partie de la liste de diffusion de la troupe des Minuits et ainsi recevoir les informations sur la programmation et la Lettre aux chers amis -

OUI

NON

En cochant cette case, j'ai pris conscience que je suis adhérent de l'association Les Minuits la troupe de théâtre et j'ai pris connaissance du règlement des ateliers de théâtre.

Date :

Signature :